Service éducation
2 bis rue d'Estienne d'Orves – Douarnenez
02 98 74 46 29 / 02 98 74 46 27 – education@douarnenez.bzh

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX « ENFANCE »
ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027 (en €)

RESTAURATION SCOLAIRE

Quotients familiaux	Prix du repas
De 0 à 125	2
De 126 à 250	2
De 251 à 375	2
De 376 à 500	2,2
De 501 à 625	2,4
De 626 à 750	2,6
De 751 à 875	2,8
De 876 à 1000	3
De 1001 à 1125	3,2
De 1126 à 1250	3,4
De 1251 à 1375	3,6
De 1376 à 1500	3,8
De 1501 à 1625	4
De 1626 à 1750	4,2
De 1751 à 1875	4,4
De 1876 à 2000	4,6
De 2001 à 2125	4,8
2126 et +	5
Repas exceptionnel* (non réservé)	6
Repas adulte	7

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Matin (7h30/8h35)	1,32
Soir (16h45/19h00)	1,62

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

(mercredis et vacances scolaires)

Quotients familiaux	Journée complète avec repas	Demi-journée avec ou sans repas
De 0 à 125	5,57	2,74
De 126 à 250	5,77	2,84
De 251 à 375	6,69	3,55
De 376 à 500	7,19	3,65
De 501 à 625	7,90	4,46
De 626 à 750	8,31	4,66
De 751 à 875	9,93	5,57
De 876 à 1000	10,64	6,08
De 1001 à 1125	12,05	6,99
De 1126 à 1250	12,36	7,19
De 1251 à 1375	12,87	7,39
De 1376 à 1500	13,47	7,70
De 1501 à 1625	13,88	7,90
De 1626 à 1750	14,18	8,10
De 1751 à 1875	14,28	8,21
De 1876 à 2000	16,21	9,22
De 2001 à 2125	17,22	9,83
2126 et +	18,23	10,13

POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE ET L'ACCUEIL DE LOISIRS :

. Pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, et sur présentation du justificatif de placement, les assistants familiaux bénéficient des tarifs les plus bas,

. La détermination des tarifs se fait prioritairement à partir du quotient familial CAF. A défaut, le revenu fiscal de référence figurant sur le dernier avis d'imposition du ménage est pris en compte. Les quotients familiaux sont révisés deux fois par an.

POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS UNIQUEMENT :

. A partir de 3 enfants d'une même famille : si tous les enfants sont inscrits et fréquentent en même temps l'Accueil de loisirs, le dernier enfant bénéficie d'un tarif à 50 % pour la journée ou la demi-journée.